

ACTIONS FRANCE M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 septembre 2017



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	9
Rapport d'activité.....	10
Rapport certifié du commissaire aux comptes	12
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 29 septembre 2017	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : La Financière de L'Échiquier

Société de gestion de portefeuille agréée
Siège social : 53, avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM, représenté par Fabien CRÉGUT

26 rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

CODE ISIN : FR0011351659

CLASSIFICATION : Actions des pays de l'Union Européenne

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou distribution

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est un OPCVM à gestion active (politique de gestion basée sur un « stock picking » intégral, sans aucune contrainte de secteurs autres que géographique) dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est l'indice CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis).

L'indice CAC All-Tradable® est un indice actions représentatif de l'évolution de l'ensemble des secteurs et des valeurs de la cote française libellées en euros.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP sera exposé, dans les conditions fixées par la réglementation applicable au P.E.A., aux marchés des pays de l'Union Européenne (répondant à cette réglementation), avec un minimum d'exposition au marché français de 60%.

L'exposition au risque actions en dehors des actions européennes est limitée à 10% de l'actif net.

Le FCP investit tant sur des petites et moyennes valeurs que sur des grandes valeurs.

La gestion de fonds s'appuie:

- sur une sélection rigoureuse de titres obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit. S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur cinq critères que sont :
 - la qualité du management de l'entreprise,
 - les perspectives de croissance de son métier,
 - la qualité de sa structure financière,
 - la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
 - l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente sur la base d'une valorisation à moyen terme.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

- sur des opérations de trading sur valeurs permettant de profiter de mouvements de marchés à court terme.

Le FCP peut aussi investir en fonction de l'évolution et des situations de marché et dans le cadre de la gestion de trésorerie à hauteur de 25% maximum de l'actif net en titres obligataires et autres titres de créances négociables réputés « catégorie d'investissement » ou « investment grade ».

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par le gestionnaire financier de l'OPCVM.

Le FCP peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture et d'exposition au risque de marché actions et exceptionnellement à des opérations de couverture du risque de change.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP peut réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baisse, ainsi que la valeur liquidative.

Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8. L'exposition sur les marchés de taux est de 25% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baisse si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur peut être exposé à titre accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

- Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP peut être exposé jusqu'à 100% maximum en actions.

Le portefeuille comprend au minimum 75% d'actions d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA. Son exposition aux actions françaises est au moins de 60%. L'exposition en dehors des actions européennes est limitée à 10% de l'actif net.

Au-delà de ce minimum, le portefeuille peut comprendre des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription, actions à dividende prioritaire, titres participatifs...etc.) d'émetteurs de l'Union Européenne.

Les titres détenus peuvent concerner tous les secteurs économiques et relever de toutes tailles de capitalisation.

Ils sont libellés en euro ou en autres devises des pays de l'Union Européenne.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille peut comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 25% maximum.

Le portefeuille peut notamment être investi :

- sur des titres de créance négociables. L'échéance maximum des titres de créance utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds sera de 5 ans. Les titres ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's A-2 minimum (ou notation équivalente dans une autre agence de notation) ou font l'objet d'un suivi par la recherche interne du gestionnaire financier par délégation.
- sur des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « *investment grade* », à savoir notés au minimum BBB+ par Standard & Poor's ou équivalent.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse crédit par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

En absence de notation, les émetteurs font l'objet d'un suivi par la recherche interne du gestionnaire financier par délégation. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Les émetteurs sélectionnés relèvent des pays de l'Union Européenne. Ils appartiennent indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les titres détenus sont libellés en euro ou en autres devises de pays de l'Union Européenne.

- **Actions et parts d'OPC**

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion par le gestionnaire financier du FCP ou par une société liée.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP peut recourir à des instruments dérivés : futures sur indices, option sur titre et sur indice, et options de change et de change à terme. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou européens.

Ces opérations sont réalisées dans le but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ainsi que des obligations remboursables en actions.

Ces opérations sont réalisées dans le but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

30 juin 2017 : Changement de dénomination du Commissaire aux comptes COREVISE qui est devenu RSM.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération est arrêtée par les dirigeants de la société de gestion et figure sur le site internet www.myria-am.com

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires autorisés sont référencés sur une liste régulièrement mise à jour par **LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER**. L'ajout d'un intermédiaire sera effectué à partir du résultat de l'étude préalable de l'ensemble des services qu'il propose. Une évaluation de l'ensemble des prestations des intermédiaires autorisés est conduite conformément aux dispositions applicables en la matière et selon une périodicité définie par la société de gestion, laquelle évaluation pourra entraîner éventuellement un ou plusieurs retraits de la liste.

Les principaux critères pour la sélection des intermédiaires sont les suivants :

- la qualité de leur recherche (couverture globale ou spécialisée...) ;
- la pertinence des tarifs en fonction des prestations ;
- la pertinence de leurs conseils (alertes, signaux...) ;
- la qualité de l'exécution des opérations administratives (règlement livraison) ;
- la possibilité d'organiser des contacts directs avec les entreprises.

Enfin, leur capacité à traiter des blocs sur les petites et moyennes valeurs est aussi un élément fondamental du choix de l'intermédiaire.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 100% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER **OCTOBRE 2016 - SEPTEMBRE 2017**

Le FCP Actions France M vise à optimiser sa performance au travers d'un taux d'investissement toujours supérieur à 75% en actions majoritairement françaises.

Sur la période, la valeur liquidative d'Actions France M a varié de 1345.46 euros à 1648,22 euros soit une variation de +22.50% à comparer à une hausse de son indice de référence le CAC ALL Tradable dividendes réinvestis de +22.42% (cours au 28 septembre).

Au 29 septembre 2017, le fonds est composé de 25 valeurs dans lesquelles il est investi à 83.72%. Les cinq premières lignes sont : DANONE, ORANGE, ALTICE, SANOFI et FFP. A cette même date, l'encours s'établissait à 322.5 millions d'euros.

Après une période de hausse régulière, les marchés d'actions ont connu une période de consolidation au cours de l'été pour finalement rebondir en septembre et retrouver leurs plus hauts niveaux de l'année. Dans ce contexte, la volatilité a baissé tout au long de l'année pour atteindre des niveaux historiquement bas : le VIX (indicateur de volatilité du S&P500) notamment, est passé sous les 10 pour la première fois depuis 10 ans.

En ce qui concerne la gestion du portefeuille, le secteur automobile affiche de belles performances à l'image de FFP +52%, PEUGEOT +45% ou MICHELIN +26%. La meilleure performance du fonds sur la période est BENETEAU +59%. Du côté des déceptions, les valeurs parapétrolières souffrent, CGG -46% et BOURBON -30%. En ce qui concerne les mouvements, nous avons initié des positions notamment en ALTICE, ILIAD, GROUPE EUROTUNNEL, SANOFI et TOTAL, et cédé des dossiers comme BOURBON, BOLLORE, CGG, RALLYE ou NATIXIS ainsi que SFR et ZODIAC qui ont été la cible d'offres de rachat.

En zone euro, la reprise de l'activité économique est toujours bien orientée et se diffuse aux pays les plus fragiles (Italie, Portugal). La robustesse de l'investissement productif rassure par ailleurs sur la soutenabilité et la qualité de la croissance. La confiance en la situation économique devrait stimuler la consommation.

Les entreprises européennes ont affiché au deuxième trimestre plus de 25% de croissance des bénéfices contre 9% aux Etats-Unis.

Néanmoins, si la valorisation des marchés européens est encore loin des niveaux de celle de leurs homologues américains, ils présentent globalement moins d'opportunités. Une situation qui limite le potentiel de hausse généralisée et milite pour la sélection de valeur.

Aux Etats-Unis, les récentes données économiques (la révision de la croissance du PIB pour le 2e trimestre notamment, ont été de bonne facture. Les signes que l'économie américaine est en haut de cycle sont toujours présents (emploi, fléchissement de la consommation de biens durables...) mais n'indiquent pas de fort ralentissement à court terme.

La saison des résultats du 2ème trimestre a été solide, avec de très bonnes publications des géants de la nouvelle économie tandis que le secteur de la distribution traditionnelle a souffert.

Porté par un dollar faible, les actions américaines se sont bien tenues pendant l'été. Le niveau des valorisations continue de présenter un risque à nos yeux, celles-ci semblant intégrer les effets d'une réforme fiscale dont la mise en œuvre reste hypothétique.

Perspectives économiques plus favorables, valorisations moins élevées, meilleure croissance des profits des entreprises : les arguments en faveur des actions européennes sont nombreux mais les marchés semblent anticiper une bonne partie de ces perspectives optimistes. La reprise étant bien entamée, ils devraient connaître une période plus propice au stock picking. La nécessaire discrimination imposée par les valorisations ainsi que la faible corrélation des titres entre eux (qui alimente la volatilité basse des indices) vont dans ce sens.

Les grands catalyseurs des prochains mois resteront les décisions des banques centrales et leurs impacts, tant sur les taux longs que sur les devises, le dollar et l'euro en tête.

Après une belle année, Actions France M se montrera un peu plus prudent. Le taux d'investissement actions, à presque 100% il y a un an, a été ramené à 84%. Dans l'ensemble, nous avons réduit l'exposition aux valeurs à fort beta, et privilégié des titres plus défensifs. Le faible taux d'investissement du fonds nous permettra de nous montrer réactifs et de saisir toute opportunité qu'une consolidation du marché pourrait présenter.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 septembre 2017, le fonds a réalisé une performance de 22,50% sur 12 mois contre 22,42% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

ACTIONS FRANCE M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 29 SEPTEMBRE 2017

Au conseil de surveillance,**I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement **ACTIONS FRANCE M** relatifs à l'exercice clos le **29 septembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX PORTEURS DE PARTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 décembre 2017

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	297 458 707,81	286 789 940,00
Actions et valeurs assimilées	269 960 442,95	286 789 940,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	269 960 442,95	286 789 940,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	27 498 264,86	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	24 998 280,14	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	22 998 360,69	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	1 999 919,45	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 499 984,72	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	4 373 607,21	859 715,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 373 607,21	859 715,53
Comptes financiers	27 991 254,41	383 902,58
Liquidités	27 991 254,41	383 902,58
Total de l'actif	329 823 569,43	288 033 558,11

BILAN PASSIF AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Capitaux propres		
Capital	290 385 126,47	279 937 006,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	29 982 617,67	2 594 882,30
Résultat de l'exercice (a, b)	2 093 303,58	4 322 511,93
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	322 461 047,72	286 854 401,10
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	7 362 521,71	1 179 157,01
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 362 521,71	1 179 157,01
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	329 823 569,43	288 033 558,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 072 740,79	7 627 251,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	17 817,03	160,41
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	6 090 557,82	7 627 412,16
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	65 293,25	2 016,30
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	65 293,25	2 016,30
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	6 025 264,57	7 625 395,86
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 915 550,46	3 429 385,49
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 109 714,11	4 196 010,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-16 410,53	126 501,56
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 093 303,58	4 322 511,93

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

Zone Asie : cours d'ouverture (J)

Zone Europe : cours de clôture (J-1)

Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)

Zone Europe : au cours de compensation de (J -1)

Zone Amérique : au cours de compensation de (J -1).

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Dépôts :

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale, convertie le cas échéant dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,25 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts « D »</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Actif net en début d'exercice	286 854 401,10	281 226 711,87
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	13 905 117,18	26 355 591,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-41 775 665,33	-47 481 488,83
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	62 492 338,85	37 209 182,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 876 389,63	-28 753 823,21
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-7 823 666,58	-6 246 654,30
Différences de change	0,00	-209 980,75
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	29 575 198,02	20 558 851,54
Différence d'estimation exercice N	15 495 804,96	-14 079 393,06
Différence d'estimation exercice N-1	14 079 393,06	34 638 244,60
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 109 714,11	4 196 010,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	322 461 047,72	286 854 401,10

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non fin. Étr. européens marché non	2 499 984,72	0,78
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	22 998 360,69	7,13
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers -	1 999 919,45	0,62
TOTAL Titres de créances	27 498 264,86	8,53
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	27 498 264,86	8,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 991 254,41	8,68
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	27 498 264,86	8,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	27 991 254,41	8,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	29/09/2017
Créances	
Ventes à règlement différé	4 243 407,21
Coupons et dividendes en espèces	130 200,00
Total des créances	4 373 607,21
Dettes	
Achats à règlement différé	7 045 891,27
Frais de gestion	316 630,44
Total des dettes	7 362 521,71

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	9 292,0000	13 905 117,18
Parts rachetées durant l'exercice	-26 852,5000	-41 775 665,33
Solde net des souscriptions/rachats	-17 560,5000	-27 870 548,15

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2017
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 915 550,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9.AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	29/09/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 093 303,58	4 322 511,93
Total	2 093 303,58	4 322 511,93

	29/09/2017	30/09/2016
ACTIONS FRANCE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 093 303,58	4 322 511,93
Total	2 093 303,58	4 322 511,93

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	29 982 617,67	2 594 882,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	29 982 617,67	2 594 882,30

	29/09/2017	30/09/2016
ACTIONS FRANCE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	29 982 617,67	2 594 882,30
Total	29 982 617,67	2 594 882,30

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017
Actif net Global en EUR	281 438 214,14	295 934 833,95	281 226 711,87	286 854 401,10	322 461 047,72
Actif net en EUR	281 438 214,14	295 934 833,95	281 226 711,87	286 854 401,10	322 461 047,72
Nombre de titres	244 033,1576	236 557,1576	228 761,6576	213 201,6576	195 641,1576
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 153,27	1 251,00	1 229,34	1 345,46	1 648,22
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	245,47	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	40,00	0,00	73,89	12,17	153,25
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	9,93	0,02	12,17	20,27	10,69

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
VOLKSWAGEN AG PRIVILEGIEE NON VTG PRF	EUR	47 000	6 502 450,00	2,02
TOTAL ALLEMAGNE			6 502 450,00	2,02
FRANCE				
ALBIOMA	EUR	470 000	9 019 300,00	2,80
APRIL GROUP	EUR	710 000	9 301 000,00	2,88
BENETEAU	EUR	889 376	12 940 420,80	4,01
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	195 000	9 703 200,00	3,01
DANONE	EUR	220 000	14 476 000,00	4,48
DASSAULT AVIATION	EUR	9 500	13 004 075,00	4,03
ENGIE SA	EUR	790 000	11 249 600,00	3,49
FONCIERE FINANCIERE PARTICIP.	EUR	131 323	13 329 284,50	4,13
GROUPE EUROTUNNEL REGROUPT	EUR	637 133	6 508 313,60	2,02
ILIAD	EUR	43 000	9 601 900,00	2,98
JC DECAUX SA	EUR	380 000	11 943 400,00	3,70
MICHELIN CAT.B	EUR	80 000	9 800 000,00	3,04
ORANGE	EUR	1 015 000	14 027 300,00	4,35
PEUGEOT	EUR	570 000	11 317 350,00	3,51
PIERRE & VACANCES	EUR	220 000	9 988 000,00	3,10
REXEL SA	EUR	840 000	12 192 600,00	3,78
SA DES CEMENTS VICAT - VICAT	EUR	120 000	7 656 000,00	2,37
SANOFI	EUR	160 000	13 443 200,00	4,17
SOCIETE GENERALE SA	EUR	255 000	12 465 675,00	3,87
SPIE SA	EUR	300 000	6 990 000,00	2,17
TOTAL	EUR	210 000	9 495 150,00	2,94
TOTAL SA RTS 04-10-17	EUR	210 000	0,00	0,00
VILMORIN & CIE	EUR	120 203	9 177 499,05	2,85
TOTAL FRANCE			237 629 267,95	73,68
PAYS-BAS				
ALTICE NV -A-	EUR	825 000	14 045 625,00	4,36
GEMALTO	EUR	310 000	11 783 100,00	3,65
TOTAL PAYS-BAS			25 828 725,00	8,01
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			269 960 442,95	83,71
TOTAL Actions et valeurs assimilées			269 960 442,95	83,71

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FRESENIUS SE & CO ZCP 271117	EUR	2 000 000	1 999 919,45	0,62
TOTAL ALLEMAGNE			1 999 919,45	0,62
FRANCE				
FAURECIA ZCP 27-12-17	EUR	5 000 000	5 000 244,46	1,55
FIMALAC ZCP 09-10-17	EUR	5 000 000	5 000 037,50	1,55
RALLYE ZCP 13-11-17	EUR	5 000 000	4 998 167,61	1,55
ZODIAC AEROSPACE ZCP 30-09-17	EUR	3 000 000	3 000 000,00	0,93
TOTAL FRANCE			17 998 449,57	5,58
LUXEMBOURG				
ARCELOR FINANCE ZCP 16-10-17	EUR	5 000 000	4 999 911,12	1,55
TOTAL LUXEMBOURG			4 999 911,12	1,55
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			24 998 280,14	7,75
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
UNIPER SE ZCP 11-10-17	EUR	2 500 000	2 499 984,72	0,78
TOTAL ALLEMAGNE			2 499 984,72	0,78
TOTAL Titres de créances non ng. sur mar. régl. ou ass.			2 499 984,72	0,78
TOTAL Titres de créances			27 498 264,86	8,53
Créances			4 373 607,21	1,36
Dettes			-7 362 521,71	-2,28
Comptes financiers			27 991 254,41	8,68
Actif net			322 461 047,72	100,00

ACTIONS FRANCE M	EUR	195 641,1576	1 648,22
-------------------------	------------	---------------------	-----------------